Nations Unies S/2020/1066



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 octobre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 octobre 2020, adressée au Secrétaire général et aux représentantes et représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité a mené à bien la procédure de vote sur le projet de résolution figurant dans le document portant la cote S/2020/1054, présenté par la Fédération de Russie au titre de la question intitulée « Les femmes et la paix et la sécurité ». Le vote s'est déroulé selon la procédure énoncée dans la lettre datée du 27 mars 2020 adressée aux représentantes permanentes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/253), procédure qui a été arrêtée en raison de la situation exceptionnelle résultant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité a reçu des lettres des 15 membres du Conseil communiquant la position de leur pays sur le projet de résolution. Le résultat du vote est le suivant :

Ont voté pour :

Afrique du Sud, Chine, Fédération de Russie, Indonésie, Viet Nam.

Ont voté contre :

Néant

Se sont abstenus :

Allemagne, Belgique, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Niger, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie

Le projet de résolution a recueilli cinq voix pour, zéro voix contre et dix abstentions. N'ayant pas obtenu le nombre de voix requis, le projet de résolution n'a pas été adopté.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Vassily **Nebenzia**



20-14440 (F) 021120 021120

